

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRIX DE L'INNOVATION DU LOGEMENT SOCIAL : LES LAURÉATS 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat, Orléans Métropole soutient la production de logements sociaux à travers, notamment, des aides financières qu'elle apporte aux projets de création et de rénovation de logements sociaux réalisés sur son territoire. Ce règlement prévoit également la création d'un prix de l'innovation annuel visant à impulser une dynamique dans la politique Habitat. Deux bailleurs sociaux se sont distingués, le 21 juin 2018, lors de la cérémonie de remise des prix de cette première édition.

Ce prix de l'innovation du logement social permet de mettre en valeur les initiatives locales des bailleurs sociaux, en valorisant des démarches collaboratives et participatives qui contribuent à faire une ville plus ouverte, plus durable et plus diversifiée. Deux orientations sont examinées dans ce prix :

- ♦ **La conception technique de l'opération** à travers les innovations technologiques, techniques et architecturales relatives à la conception du bâtiment, au mode de réalisation, aux matériaux de construction visant à atteindre divers labels.
- ♦ **La gestion sociale** à travers les innovations sociales permettant de développer des services novateurs en phase avec les usages et les évolutions sociétales, grâce à de nouveaux partenariats.

Le jury (composé de représentants de 10 organismes et associations, et de 3 élus d'Orléans Métropole) a reçu les 3 bailleurs sociaux candidats et s'est prononcé sur le projet le plus innovant dans chacune des thématiques.

Lauréats



Conception technique de l'opération : Le projet situé ZAC Coligny à Orléans, de la SA HLM Immobilière Centre Loire a été retenu. Sur 8 niveaux, en zone urbaine dense, l'opérateur réalise 50 appartements (dont 30 dans le cadre du programme de rénovation urbaine ANRU) destinés en partie aux séniors. Ce projet se distingue par sa conception, sa réalisation, l'exploitation en mode BIM (Bâtiments et Informations Modélisés) du bâtiment, la maîtrise de l'empreinte carbone du projet (Label E+C-) et des consommations énergétiques des logements par différents outils permettant de maîtriser les charges et faciliter la vie quotidienne des usagers. Les matériaux de conception (béton blanc bas carbone notamment) ont été choisis pour leur durabilité. Le suivi du chantier sera assuré dans le cadre du PUCA (programme interministériel créé en 1998 du Plan Urbanisme Construction et Architecture) BIM, visant à modéliser des données du bâtiment pour optimiser leur conception, leur réalisation et leur exploitation. Date de début des travaux : 1er trimestre 2019 - Fin des travaux : 1^{er} trimestre 2021

Gestion sociale : le projet de la SA HLM France Loire s'est distingué auprès du jury. L'ancien site de l'IRESDA, Institut Régional pour Sourds et Déficiants Auditifs à Saint-Jean-de-la-Ruelle, sera restructuré entièrement pour contribuer à la requalification et à la mixité de l'habitat dans le quartier. Ce programme, en partenariat avec l'APIRJSO, prévoit 15 chambres, 11 logements sociaux et 1 colocation et permettra de loger les personnes sourdes et malentendantes. Luminosité des pièces, zones d'ombre, tablettes numériques dans les ascenseurs et autres nouvelles technologies de communication : l'ensemble du projet a été pensé pour favoriser la cohabitation intergénérationnelle, le vivre ensemble et répondre aux contraintes liées au handicap (qui se traduit dans l'architecture et l'agencement du bâtiment). Début des travaux : Octobre 2018 - Fin des travaux : septembre 2019.



Plus d'informations sur orleans-metropole.fr